Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250121-DE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE NOUVELLE-AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE
24 Rue François de Sourdis – 6è étage-
BP 908 – 33060 BORDEAUX CEDEX
Balf : drfip33.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone secrétariat : 05 56 90 50 30

BORDEAUX, le 24/09/2025

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Amélie DINET-GARBAY
Téléphone : 06.29.94.21.18
Courriel : amelie.dinet-garbay@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du service : Bruno BENEDETTO
Téléphone : 05.40.45.00.63

Nos réf :	**2025-24037-58632** **DS : 25729228**

MONSIEUR LE MAIRE DE BERGERAC

Objet : Demande d'évaluation dans le cadre d'un transfert de charges

Dans le cadre de la cession de parcelles en nature d'espaces verts sur la commune de Bergerac, Rue Roger Salengro, vous avez demandé au Pôle d'Évaluation Domaniale, l'évaluation de parcelles non cadastrées.

La cession doit être faite au profit de Mésolia Habitat, dans le cadre d'un transfert de charges, dans un objectif de sécurisation des rez-de-chaussées de logements sociaux et pour y limiter les squats.

Les parcelles se situent en zone UBc.

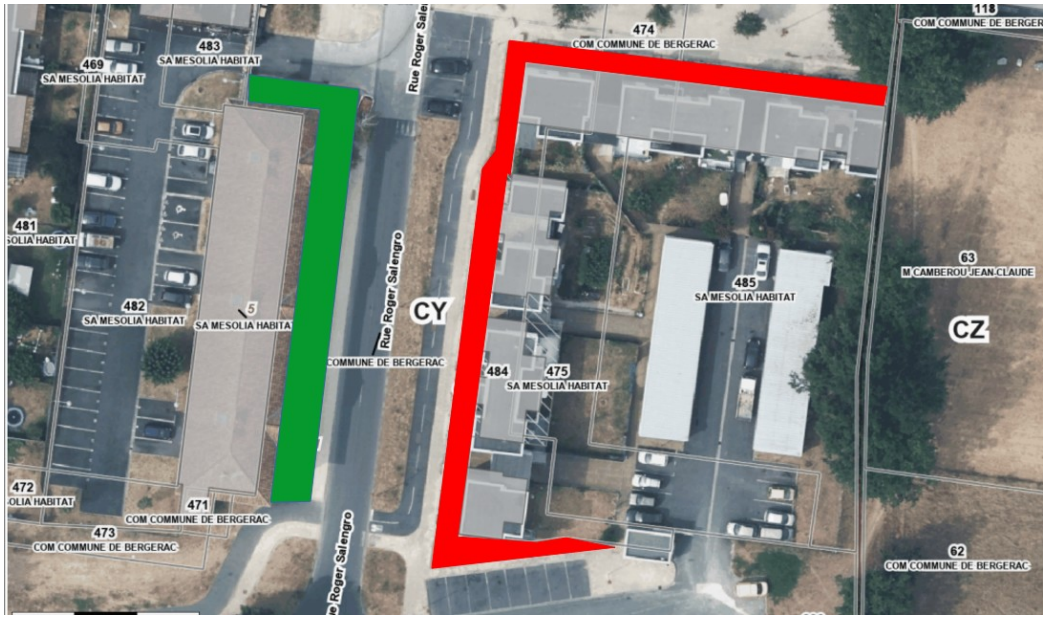

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250121-DE

Je vous informe que cette cession, s'analyse comme un transfert de charges. En conséquence, elle est considérée comme étant faite à titre gratuit et n'appelle pas d'observation.

Eu égard à la nature de cette opération, le présent avis domanial bénéficie d'une durée de validité permanente, sauf en cas d'évolution législative ou réglementaire des conditions de saisine du Domaine.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par délégation,
L'évaluatrice du Pôle d'évaluation domaniale

Amélie DINET-GARBAY
Inspectrice des finances publiques